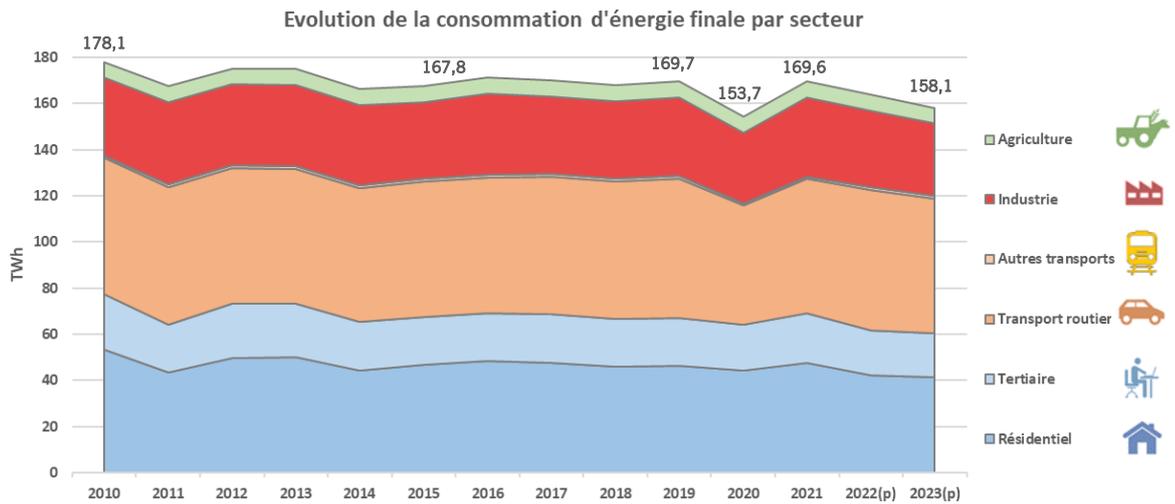


Chiffres-clés énergie-climat Région Nouvelle-Aquitaine

CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE

158,1 TWh en 2023

La consommation d'énergie finale régionale a diminué de 20 TWh depuis 2010 (-11,2 %).

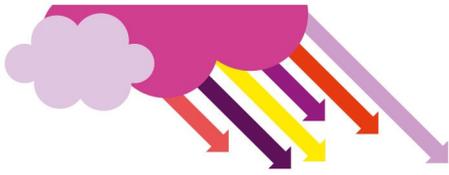


La baisse de la consommation d'énergie finale entre 2010 et 2023 est surtout imputable à un **moindre recours aux énergies fossiles**, principalement les **produits pétroliers** (-11 TWh) et le **gaz naturel** (-8,7 TWh, avec une diminution accrue depuis 2019).

| Part des consommations (%) | 2010 | 2023(p) |
|----------------------------|--------|---------|
| Ressources fossiles | 60,5 % | 55,5 % |
| Electricité | 21,9 % | 23,4 % |
| Autres | 17,7 % | 21,0 % |

DÉTAIL PAR SECTEUR

| Poids du secteur (2023) | Evolution depuis 2010 | Commentaires |
|-------------------------|-----------------------|---|
| 4% | +0,01 TWh / +0,2% | Faible poids du secteur dans la consommation d'énergie Légère augmentation de la part de l'électricité (de 11% en 2010 à 14% en 2023) mais les énergies fossiles représentent encore plus de 80% de la consommation totale du secteur |
| 20% | -2,3 TWh / -7% | Forte baisse de la consommation d'énergies fossiles (charbon -0,2 TWh, produits pétroliers -2,1 TWh, gaz naturel -0,5 TWh) au profit des EnR thermiques (+0,2 TWh) et de la vapeur (+1,0 TWh) La consommation d'énergie finale de ce secteur a diminué de 7,5% depuis 2019 |
| 1% | +0,2 TWh / +18% | Ferroviaire : +36% depuis 2010 / énergie majoritairement électrique (80%) Maritime : -19% depuis 2010 Aérien : +17% depuis 2010, consommation maximale en 2019 (-15% entre 2019 et 2022) |
| 37% | -0,9 TWh / -1% | Baisse plus marquée pour les véhicules particuliers / deux-roues (-0,8 TWh) que pour les véhicules utilitaires / poids lourds (-0,1 TWh) Hausse du recours à l'électricité (+0,3 TWh) et au GNV (+0,1 TWh), mais ces énergies restent marginales (0,6% du secteur) |
| 12% | -4,8 TWh / -20% | Forte baisse de la consommation d'énergies fossiles (-5,4 TWh), au profit des EnR thermiques et du chauffage urbain (+1,2 TWh) Diminution de la consommation d'électricité (-0,6 TWh), qui reste l'énergie majoritaire (58% de la consommation finale du secteur) |
| 26% | -12,2 TWh / -23% | Baisse de la consommation d'énergies fossiles (-10,3 TWh), du bois-énergie (-3,0 TWh) et de l'électricité (-1,2 TWh) En hausse : pompes à chaleur, géothermie, solaire thermique et chauffage urbain (+2,3 TWh) Effet marqué des conditions climatiques (chauffage) : la consommation corrigée du climat diminue surtout depuis 2020 (-10%) |

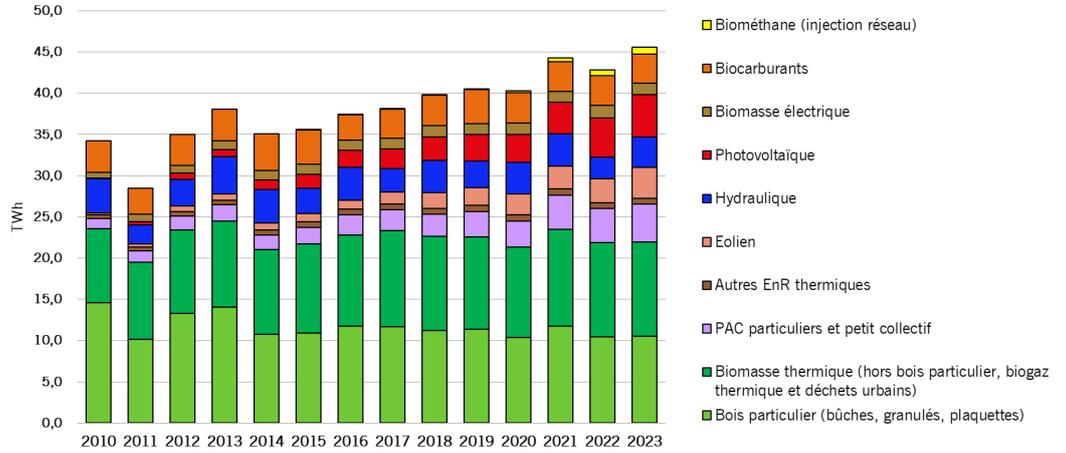


PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

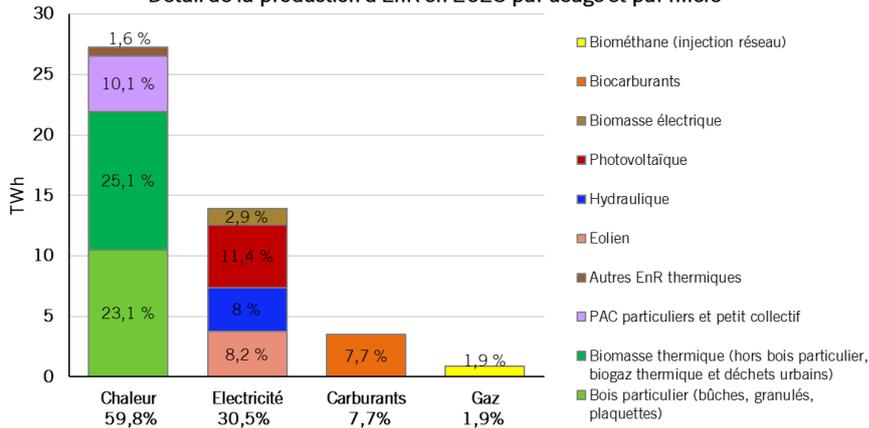
45,6 TWh en 2023

La production d'énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine a progressé de 11,3 TWh depuis 2010 (+33,2 %), dont :

- EnR thermiques : +2,0 TWh
- EnR électriques : +8,8 TWh
- Biocarburants : -0,3 TWh
- Biométhane : +0,9 TWh



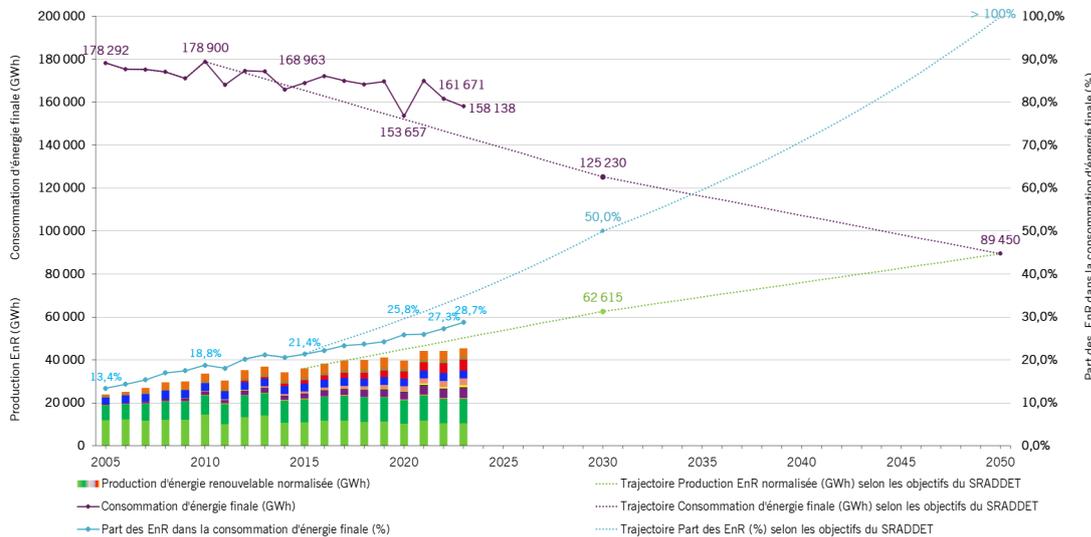
Détail de la production d'EnR en 2023 par usage et par filière



Répartition de la production par usage :

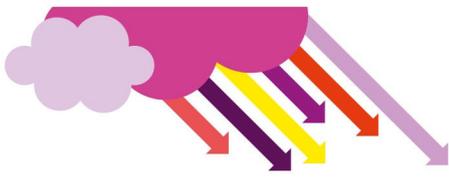
- **Energies renouvelable thermique : 27,3 TWh (59,8 %)**
Chaudières biomasse, bois-énergie des ménages, pompes à chaleur, ...
- **Energies renouvelable électrique : 13,9 TWh (30,5 %)**
Solaire photovoltaïque, éolien, hydroélectricité, ...
- **Biocarburants : 3,5 TWh (7,7 %)**
- **Biométhane : 0,6 TWh (1,9 %)**

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE ET DES PRODUCTIONS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES AU REGARD DES OBJECTIFS DU SRADET



Consommation d'énergie finale
Evolution 2010-2023 : -11,2%
Obj. SRADET 2010-2030 : -30 %

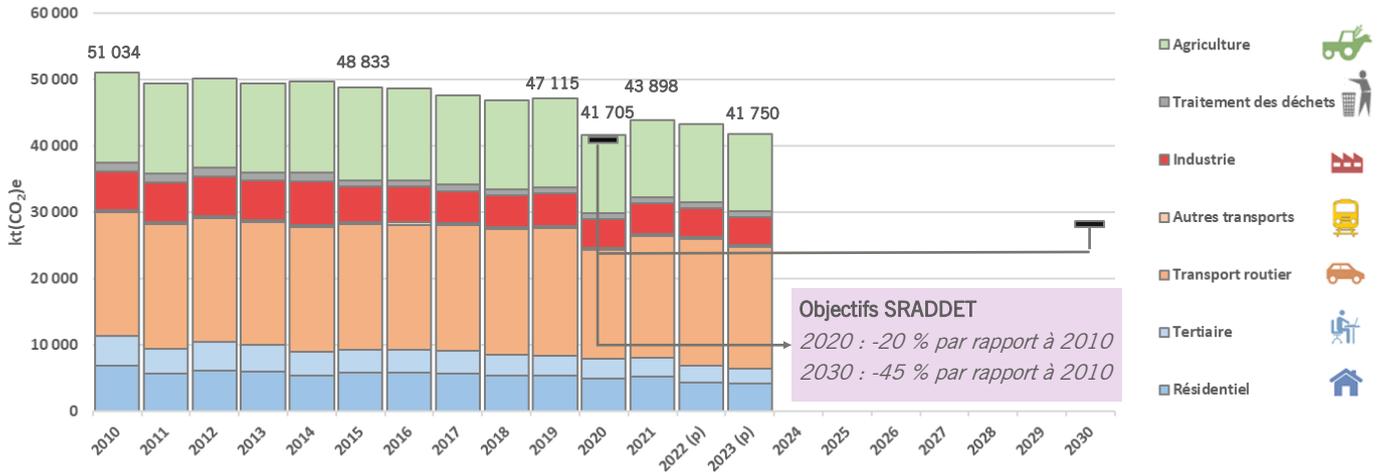
Part des EnR dans la consommation d'énergie finale
2010: 18,7 %
2023: 28,7 %
Obj. SRADET 2030 : 50 %



EMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

41 800 kt(CO₂)e en 2023

Evolution des émissions de GES par secteur



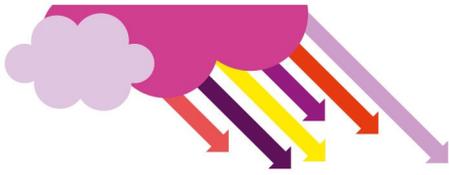
Les émissions de gaz à effet de serre en Nouvelle-Aquitaine ont diminué de 9 300 kt(CO₂)e depuis 2010 (-18,2 %).

La diminution des émissions s'explique principalement par les facteurs suivants :

- Une évolution liée à celle de la consommation d'énergie (**diminution des consommations, décarbonation du mix énergétique**), principalement dans les secteurs résidentiel, tertiaire et industriel.
- Une **baisse des émissions agricoles**, principalement en méthane (CH₄) et en protoxyde d'azote (N₂O). Cette baisse est liée à l'élevage, et, dans une moindre mesure, aux cultures.
- Une diminution des autres **émissions non-énergétiques**, dans l'**industrie** (décarbonation) et le secteur **tertiaire** (utilisation de gaz fluorés ayant un pouvoir de réchauffement moins élevé)

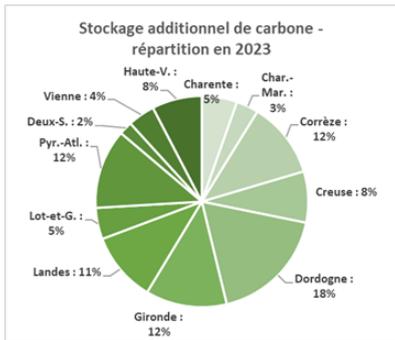
DÉTAIL PAR SECTEUR

| Poids du secteur (2023) | Evolution depuis 2010 | Commentaires |
|-------------------------|-------------------------------------|--|
| 28% | -2 000 kt(CO ₂)e / -14% | Emissions majoritairement liées à l'élevage (52%) et aux cultures (40%) Baisse sensible des émissions liées à l'élevage (-1 900 ktCO ₂ e), et dans une moindre mesure aux cultures (-300 ktCO ₂ e) |
| 2% | -500 kt(CO ₂)e / -34% | Evolution principalement liée aux déchets non dangereux non valorisés énergétiquement (collecte, traitement et élimination) : mise en place d'une valorisation énergétique (et sortie du secteur « traitement des déchets ») |
| 10% | -1 700 kt(CO ₂)e / -29% | Forte baisse des émissions, liée à la diminution des consommations énergétiques et à l'évolution vers un mix moins carboné (moins recours aux énergies fossiles), ainsi qu'une diminution liée à la décarbonation (-600 ktCO ₂ e) |
| 1% | +2 kt(CO ₂)e / +0,5% | Evolution des émissions corrélée avec celles des consommations de produits pétroliers (augmentation pour le ferroviaire, diminution pour le maritime, stagnation pour l'aérien) |
| 44% | -400 kt(CO ₂)e / -2% | Evolution essentiellement liée aux véhicules particuliers, en lien avec l'augmentation du taux de biocarburants et avec l'usage croissant des énergies décarbonées (électricité et GNV) |
| 6% | -2 100 kt(CO ₂)e / -47% | Baisse essentiellement liée aux évolutions des consommations de produits pétroliers (-1 100 ktCO ₂ e) et de gaz naturel (-700 ktCO ₂ e) Diminution également des émissions liées aux gaz fluorés (-400 ktCO ₂ e) |
| 10% | -2 800 kt(CO ₂)e / -41% | Baisse essentiellement liée aux évolutions des consommations de produits pétroliers (-1 300 ktCO ₂ e) et de gaz naturel (-1 300 ktCO ₂ e) |

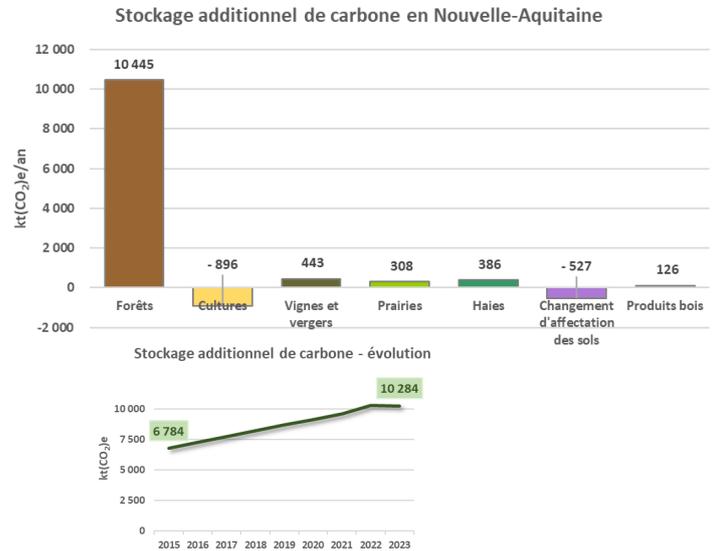


STOCKAGE ADDITIONNEL DE CARBONE

Comparée aux émissions annuelles de GES, la séquestration annuelle de carbone en Nouvelle-Aquitaine correspond à une compensation de l'ordre de 25 %.



10 300 kt(CO₂) stockés en 2023



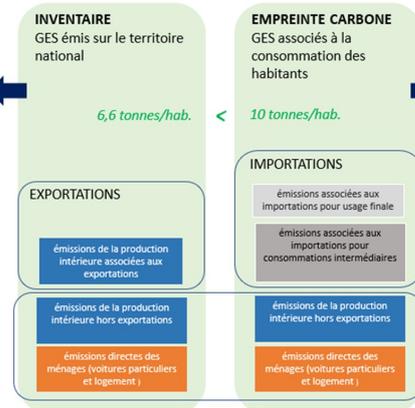
EMPREINTE CARBONE D'UN NÉO-AQUITAIN

9,6 t(CO₂)/hab en 2018

L'empreinte carbone représente la quantité de GES induite par la demande finale intérieure d'un territoire (consommation des ménages, des administrations publiques et des organismes à but non lucratif et les investissements), que les biens ou services consommés soient produits sur le territoire ou importés.

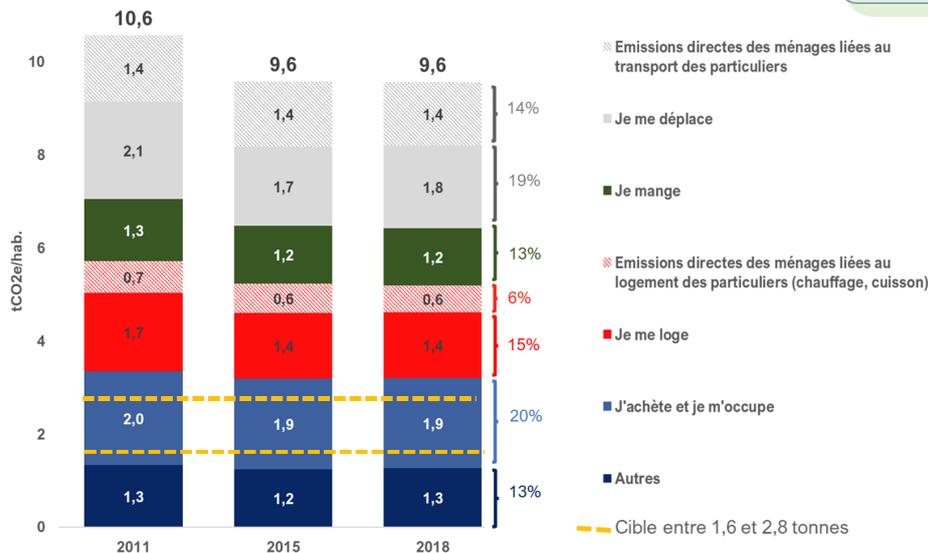
Approche « territoriale » ou « cadastrale »

Impact des émissions sur le territoire



Empreinte de la consommation finale
Approche « consommation »

Impact des émissions sur et hors du territoire, associées aux biens et services consommés par les habitants du territoire



L'empreinte carbone moyenne d'un néo-aquitain s'élève à 9,6 t(CO₂)e/an en 2018.

Entre 2011 et 2018, cette empreinte a baissé de près d'1 t(CO₂)e (-9 %).

Elle reste néanmoins nettement supérieure aux objectifs à atteindre pour limiter le réchauffement climatique, autour de 2 t(CO₂)e/an.

Ce document est élaboré par l'AREC dans le cadre des travaux de l'Observatoire Régional de l'Energie, de la biomasse et des Gaz à Effet de Serre de Nouvelle-Aquitaine (OREGES).

